

Compte-rendu du Conseil d'établissement

21/05/2020

Présents :

- Administration : M. BIS, M. BIZOT, M. DIENER, M. GÉRARD, M. RENAUD, Mme TERNOVA,
- Représentants des personnels : M. CHAUVEAU, Mme MAZI, Mme STASZEWSKA-KEMAJOU, M. CASAVECCHIA, M. BÉGARD
- Représentants des parents d'élèves : Mme JANNET, Mme VON MAUBERG, Mme MAHOT, Mme ROUSSEL
- Représentants des élèves : Melle MOUILLARD
- À titre consultatif : M. PORTIER, Mme SEUX, M. MARBOT, M. ROSSI
- À titre d'expert : Mme KOWALSKA
- À titre d'invités, les représentants des parents d'élèves du conseil d'école : Mme BIDAUX-SOKOLOWSKA, Mme JOUVE, Mme JOZIC, Mme LEBLOND, Mme MONCLUS, Mme RIVIERE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 05 en visioconférence.

Ordre du jour : modification du protocole sanitaire et extension de l'ouverture de l'établissement aux CP, CE1 et CE2 et la mise en place de consultations pour les niveaux supérieurs.

- 1- Le compte rendu du précédent conseil d'établissement du 12 mai 2020 est adopté à l'unanimité.
- 2- Modification du protocole sanitaire de Sadyba

Monsieur BIS explique que l'extension de l'ouverture aux classes de CP-CE1-CE2 nécessite la mise à jour du protocole de réouverture du site de Sadyba établi pour l'ouverture des classes de maternelle.

Monsieur BIZOT demande aux membres du CE s'ils ont des observations.

Une observation est faite : Est-il possible de laisser les élèves porter un masque (certains parents pourraient le souhaiter). M. BIS rappelle que le protocole suit les recommandations du MEN Polonais et du MEN français lesquels ne préconisent pas le port du masque pour les élèves de ces niveaux.

Après de nombreux échanges, le port du masque pendant toute une journée nécessitant des mesures d'hygiène contraignantes et compliquées à mettre en œuvre, le CE décide de suivre les recommandations des MEN polonais et français et de ne pas proposer le port du masque aux élèves des classes de CP, CE1 et CE2.

En ce qui concerne les élèves de CM1 et CM2 (lesquels viendront dans l'établissement pour des consultations de courte durée) le port du Masque sera obligatoire. M. BIS précise que les consultations seront organisées dans les salles les plus proches de l'entrée des visiteurs. Des plannings vont être mis en place pour les consultations qui seront faites à la demande des élèves, pour des besoins spécifiques.

3- Mise en place d'un protocole sanitaire pour Saska

Le collège et le lycée pourront rouvrir le 1^{er} juin pour des rencontres professeurs/élèves.

Le dispositif de ces consultations sera établi la semaine prochaine. Les consultations se feront sous forme de rendez-vous de 20 minutes environ à la demande des élèves pour des besoins précis et seront organisées par l'intermédiaire de la Vie scolaire.

Les élèves du secondaire devront porter un masque.

Il est rappelé que les enseignants présentant une fragilité ne participeront pas aux consultations.

Le CHSCS a siégé le mercredi 20 mai et n'a pas proposé de modification au protocole présenté.

Le CHSCT a siégé le jeudi 21 mai et n'a pas proposé de modification au protocole

4- Adoption des protocoles sanitaires

Les deux protocoles sanitaires (Sadyba et Saska) sont adoptés à l'unanimité des 16 votants

5- Avis du conseil d'établissement sur l'extension de l'ouverture

Le président souhaite recueillir l'avis du conseil d'établissement concernant la réouverture de l'établissement :

- le 25 mai pour les classes de CP, CE et CE2 ;
- le 2 juin pour les classes de CM1 et CM2 ainsi que pour le secondaire.

Le conseil d'établissement se prononce POUR à l'unanimité des 16 votants

Une dernière question est posée : peut-on envisager des rencontres entre les élèves qui n'auront pas repris les cours en présentiel et leurs enseignants/professeur pour se dire au-revoir ?

Monsieur le Proviseur répond que dans les conditions actuelles ce n'est hélas pas envisageable.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 19h10.

Secrétariat de séance : Mme MAHOT

Le chef d'établissement

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by the name 'BIZOT' in a more standard script.

Frédéric BIZOT